

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous certifions par la présente que l'assuré, dont le nom figure ci-dessous, bénéficie des garanties reprises dans le tableau, conformément aux polices **Cap Working Holiday**, souscrite par l'association Chapka auprès de la compagnie **QUATREM** (n° 0027921 10000 002) et **EUROP ASSISTANCE** (n° IB1900383FRCA1). **EUROP ASSISTANCE** détient la notation AM BEST "A".

Cette couverture est applicable dans la limite de la durée de validité du contrat et pour le Monde entier.

Prénom et nom de l'assuré :	M. CHAPKA
Validité de la garantie (jj/mm/aaaa) :	du 01/07/2021 au 31/12/2021
N° d'adhésion (CHAPKA ASSURANCES) :	n° 0027921
N° de police (QUATREM) :	n° 0027921 10000 002
N° de police (EUROP ASSISTANCE) :	n°IB. 1900383 FRCA1
Destination du visa Working Holiday :	Taiwan

Tableau des principales garanties :

FRAIS MEDICAUX ET HOSPITALISATION (QUATREM) EN CAS D'ACCIDENT ET/OU MALADIE INOPINEE	PLAFONDS (y compris Covid-19)
- FRAIS D'HOSPITALISATION Frais de séjour, honoraires, autres frais médicaux, ambulance	Prise en charge au 1er euro, 100% des frais réels, sans franchise
- MEDECINE DE VILLE (HORS HOSPITALISATION) Consultations, analyses, actes techniques, imagerie	Prise en charge au 1er euro, 100% des frais réels, sans franchise
- FRAIS DE GROSSESSE	75% des frais réels, max. 10 000 € (Il est précisé que cette garantie ne s'applique pas aux assurés bénéficiant d'un visa working holiday au Canada)
- FRAIS DENTAIRES D'URGENCE	100% des frais réels, max. 500 € par an
ASSISTANCE 7J/7 - 24h/24 (EUROP ASSISTANCE)	PLAFONDS (y compris Covid-19)
- ASSISTANCE EN CAS DE MALADIE OU BLESSURE Transport, rapatriement	Frais réels
- ASSISTANCE EN CAS DE DECES Transport du corps Frais de cercueil ou d'urne	Frais réel max. 2 000 €
GARANTIES D'ASSURANCE (EUROP ASSISTANCE)	PLAFONDS
- INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE Capital décès Capital invalidité permanente ou totale	10 000 € 50 000 €
- RESPONSABILITE CIVILE VIE PRIVÉE A L'ETRANGER dont dommages corporels et immatériels consécutifs dont dommages matériel et immatériels consécutifs	4 000 000 €/événement, franchise 80 € 450 000 €/événement, franchise 80 €
- RESPONSABILITE CIVILE LOCATIVE A L'ETRANGER	100 000 €/événement, franchise 80 €

La présente attestation ne peut engager l'assureur en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.